

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEPS2B36PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Stéphanie CHAPELLE</b> (stephanie.chapelle@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) HELHa Gosselies <b>Axelle ZANICHELLI</b> (zanichellia@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Marie-Pierre DERIDDER</b> (marie-pierre.deridder@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils et des pratiques qui permettent à l'étudiant de formaliser et de structurer un contenu pertinent.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Utiliser à bon escient des documents ressources pour nourrir une réflexion.
2. Argumenter la pertinence de leurs choix.

3. Utiliser des outils numériques adaptés pour communiquer des contenus.
4. Vulgariser des propos scientifiques adaptés à un public donné.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B36PSA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C
PEPS2B36PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B36PSA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10
PEPS2B36PSB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la maîtrise d'outils (informatiques et documentaires)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEPS2B36PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie CHAPELLE</b> (stephanie.chapelle@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants, d'un point de vue théorique et pratique, à organiser la recherche documentaire, effectuer celle-ci et rédiger leur TFE en respectant les exigences de la section normale préscolaire et du ROI.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Formuler la question de recherche en lien avec le TFE de fin de cycle ;
- Développer cette question à l'aide des outils de créativité ;
- Choisir des documents pertinents et de qualité en lien avec cette question ;
- Appliquer les critères de forme et de fond des TFE acceptés par la Helha, implantation de Braine-le-Comte section préscolaire à un travail demandé.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Démarche scientifique : rédaction d'une question de recherche, recherche documentaire et méthodologie d'exploration ;
- Rappel des normes APA : bibliographie et référencement des sources ;
- Règles de rédaction des TFE acceptés par la Helha, implantation de Braine-le-Comte section préscolaire.

#### Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistraux et séances d'exercices.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux préparatoires à l'épreuve intégrée

#### Sources et références

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales (4e édition)*. Mayenne, France : Dunod.

Une bibliographie plus détaillée sera présentée à la fin du syllabus.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et espace ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'UE36 est évaluée par compétences sous la forme d'une épreuve intégrée. Les compétences travaillées dans d'autres unités d'enseignement (UE) seront sollicitées.

Les consignes concernant cette épreuve seront données durant les cours.

Le travail est à remettre le premier jours de la session de juin. Le non-respect des échéances de remise du travail, ainsi que le plagiat, entraîne l'annulation de l'épreuve.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEPS2B36PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Utiliser le logiciel Powerpoint comme support pour des présentations

Réaliser des documents audio-visuels (de l'étape de la pré-production à l'étape de la post-production)

Gérer automatiquement des références bibliographiques

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Utilisation du logiciel Powerpoint comme support pour des présentations

Initiation à la réalisation de documents audio-visuels (de l'étape de la pré-production à l'étape de la post-production)

Gestion automatique des références bibliographiques

#### Démarches d'apprentissage

Explication des concepts puis travaux en autonomie

#### Dispositifs d'aide à la réussite

suivi individuel

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports du cours téléversés sur connected

### 4. Modalités d'évaluation

## Principe

L'UE36 est évaluée par compétences sous la forme d'une épreuve intégrée.  
Les consignes concernant cette épreuve seront données durant les cours.

Le travail est à remettre le premier jour de la session concernée (Q2 et Q3). Le non-respect des échéances de remise du travail, ainsi que le plagiat, entraîne l'annulation de l'épreuve.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).